

20 juil 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 20 juillet 2004

Fusion SFI et SFP

Sur proposition de MM. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, et Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé un avant-projet de loi portant fusion de la Société fédérale d'Investissement (SFI) et de la Société fédérale de Participations (SFP).

Sur proposition de MM. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, et Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé un avant-projet de loi portant fusion de la Société fédérale d'Investissement (SFI) et de la Société fédérale de Participations (SFP).

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation du fonctionnement des véhicules fédéraux de participations, et vise à améliorer l'exercice des diverses compétences de l'Etat fédéral en tant qu'actionnaire. La SFI et la SFP vont être fusionnées en une structure unique, dans laquelle les actuels métiers des deux entités seront sauvegardés. La fusion prendra la forme d'une absorption de la SFP par la SFI suivant la procédure prévue par le Code des Sociétés. La possibilité est donnée aux actionnaires privés de la SFI de céder les parts de la SFI qu'ils détiennent aux autorités publiques. Une nouvelle mission est confiée à la société fusionnée. Elle devra fournir à l'Etat des avis sur les projets potentiels de constitution, de réforme de personnes morales ou de participation dans celles-ci. La société fusionnée reçoit également mission de rationaliser et de restructurer l'ensemble des filiales spécialisées et des filiales de droit public. Par ailleurs, le SPP Gestion des actifs sera réorganisé et rattaché au SPF Budget et Contrôle de la gestion. Il sera inscrit au budget dans une division organique distincte au sein de la section 03 budget et contrôle de la gestion. L'avant-projet est transmis, pour avis, au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et
des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>